287	Subvention à la Western Canada Irrigation Association Dépenses pour les parcs nationaux du Canada, sites histori-	1,000	00
	ques, soins aux indigents dans les parcs, etc., et pour rem- boursement au gouvernement provincial pour le salaire des		
	Magistrats de police à Banff et à Jasper	1,150,000	
	Administration de la loi des oiseaux migrateurs	56,850	00
	plans et publications semblables du Dominion, y compris salaires, matériel nécessaire, etc	187,020	00
	Coût du contentieux et frais judiciaires	5,000	
	Terres de l'artillerie—Salaires et dépenses	25,955	00
	Subvention au Club Alpin du Canada	1,000	00
	Allocation de commisération à Mme E. S. Forbes, égale à la	1.050	00
	moitié du salaire de son mari, payable mensuellement Avances pour salaires et dépenses relatives aux grains de	1,050	00.
	semence et perceptions pour achats et grains de semences,		
	etc	45,000	00
	Somme requise pour secours, sous forme de provisions alimen-		
	taires, vêtements, combustible, etc., aussi fourrage pour		
	les animaux, aux colons nécessiteux des provinces d'Alberta et de Saskatchewan en coopération et par en-		
	tente avec les gouvernements provinciaux ou autrement,		
	et en vertu de règlements établis par le Gouverneur en son		
	conseil	50,000	00
	Pour couvrir la part du Dominion du Canada pour les frais de transport des marchandises des colons qui ont dû aban-		
	données les terres frappées de sécheresse pour s'établir		
	dans d'autres districts	20,000	00
	Somme requise pour le transfert de bisons du parc aux Bisons,		
	Wainwright, Alta., au parc aux Bisons, près de Fort-	25 000	00
	Smith, T.NO	25,000	UU
	III—GOUVERNEMENT CIVIL		
14	Intérieur—		
	Traitements, y compris celui du sous-ministre adjoint et sous-commis, des Territoires du Nord-Ouest à \$5,500;		
	celui du directeur du service de houille blanche et		*
	de réclamations à \$7,000; et celui de contr. des finan-		
	ces à \$4,800	1,431,720	00
-			
	DIVERS	× 1	

DIVERS

Four autoriser le Gouverneur en conseil à payer à la ville de Regina sur le prix d'achat (\$100,000) du parc fédéral dans ladite ville, somme représentant de montant admis composé de \$29,210.17 avec intérêt au taux de 6 p. 100 par année, du 7 janvier 1918 au 30 avril 1927 (\$16,325.91) et la moitié de la différence entre ledit montant admis et le prix d'achat de \$100.000 jugé payable à la ville de Regina par l'hon. juge Maclean, pour des raisons d'équité et de loyauté......

78,706 63